

Croire en demain



L'humanité est une grande famille



ÉDITO

La pensée sociale de l'Église, si actuelle !

Chaque jour, les inégalités qui se creusent, intensifiant les situations de faim, de pauvreté et de conflits, nous rappellent que la pensée sociale de l'Église n'a jamais été autant d'actualité !

Cette pensée est au service de la dignité de la personne humaine.

Par le respect de l'autre, par l'expérience de la fraternité, par l'amour partagé, elle propose le « vivre ensemble » comme la réponse aux difficultés et aux défis de notre époque.

Cette pensée, qui anime l'action et guide les choix du CCFD-Terre Solidaire, est une richesse que nous devons transmettre aux générations futures, tel un héritage de paix.

Véronique MOLINARO
Directrice du Développement des
Générosités du CCFD-Terre Solidaire

ENSEMBLE, TRANSMETTONS LA SOLIDARITÉ



Face aux crises financières, économiques et alimentaires qu'aggrave la mondialisation actuelle, face au fossé de plus en plus profond qui se creuse entre les riches et les plus démunis, face à la montée des violences, le « vivre ensemble » est devenu un projet incontournable. Notre combat est de répondre à ce grand défi historique en créant les conditions d'une solidarité internationale fondée sur la connaissance, le respect et l'acceptation de l'autre.

Le « bien vivre ensemble » n'est pas un talent inné de l'humanité. Il est une bataille que nous devons tous mener au quotidien en transformant nos pratiques et nos modes de vie.

Dans le contexte de la crise écologique mondiale, il passe par le partage des ressources naturelles dans un climat de paix et de collaboration. Il passe par le refus de nos réflexes d'exclusion et de nos >>>

ORAN

Un lieu de rencontre entre chrétiens et musulmans



Important lieu d'échange entre chrétiens et musulmans, le Centre de Documentation Économique et Sociale (CDES) d'Oran contribue au vivre ensemble par le rapprochement des cultures. À travers la lecture, il donne à chacun les clés pour mieux comprendre l'autre.

Partenaire historique du CCFD-Terre Solidaire en Algérie, le CDES est une bibliothèque créée en 1963. Riche de plus de 30 000 ouvrages en sciences sociales, économiques et de communication, il est destiné aux étudiants et aux enseignants de tout l'Ouest algérien, dont certains font jusqu'à 300 km pour venir se documenter !

« Il est », selon son directeur, « un des lieux du témoignage chrétien, un lieu privilégié de rencontre et de dialogue entre chrétiens et musulmans ».

>>> clivages qui divisent. Il passe par la création de nouvelles relations entre les gens et avec leur environnement.

Mieux vivre ensemble est un creuset d'apprentissage d'une citoyenneté planétaire. Ce défi historique concerne toutes les populations. Il consiste à parvenir à l'harmonie et l'unité dans la diversité, sans y dissoudre sa personnalité.

Ce « bien vivre ensemble » est-il utopique ?

Non, parce qu'il est absolument nécessaire, il ne l'est pas ! Il se

fera si chacun se mobilise à son échelle pour le construire dans son environnement direct.

Cet espoir en un monde meilleur est l'un des héritages les plus importants que nous puissions transmettre aux générations futures. Vous pouvez y contribuer en soutenant notre combat pour la solidarité internationale et pour la place de tous dans nos sociétés. ■



HISTOIRE D'UNE BIENFAITRICE

L'art, un moyen de transmettre la solidarité

Gabrielle* avait 95 ans lors de son décès en 2012, célibataire et sans enfant. Sa famille possédait une galerie d'art en Bretagne et Gabrielle en avait donc tout naturellement hérité.

En 2005, dans son testament, elle a désigné le CCFD-Terre Solidaire, dont elle était donatrice depuis des années, comme légataire universel de la totalité de son patrimoine. Elle avait initié des démarches et s'était renseignée auprès de l'association.

Son compte bancaire, sa maison et ses tableaux font ainsi partie du legs de Gabrielle qui permet au CCFD-Terre Solidaire de lutter durablement avec ses partenaires contre les causes de la faim et de la pauvreté dans le monde.

*Par respect et souci de confidentialité, le prénom a été changé.



4 GRANDES QUESTIONS SUR LA DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT

1 Comment faire une donation temporaire d'usufruit ?

La donation temporaire d'usufruit consiste à faire don des revenus d'un bien au CCFD-Terre Solidaire, tout en conservant la nue-propriété de celui-ci. Ainsi, le donateur garde possession du bien, tout en donnant au CCFD-Terre Solidaire les revenus de ce bien pour une durée déterminée. La donation temporaire d'usufruit doit nécessairement se faire devant un notaire et donner lieu à un acte notarié.

2 Quelle est la durée de l'usufruit ?

L'administration fiscale a fixé à un minimum de 3 ans la durée de la donation temporaire d'usufruit.

Dans le respect de ces trois ans, le donateur fixe la durée de sa donation lors de l'acte notarié. Une fois parvenu à l'échéance, il a la possibilité de renouveler sa donation autant de fois qu'il le souhaite.

3 Quel type de bien peut-on donner ?

Bien sûr, la donation temporaire d'usufruit concerne surtout des biens qui sont productifs d'un revenu, puisque c'est ce revenu qui est donné au CCFD-Terre Solidaire pour une durée fixée par le donateur.

Il peut donc s'agir d'un bien immobilier loué et dont le loyer revient alors au CCFD-Terre Solidaire. Dans le cas d'un portefeuille de titres de 30 000 € qui produirait 900 € de revenus par an, par exemple, le CCFD-Terre Solidaire recevrait ces 900 € de revenus dans l'année.

4 Quels sont les avantages fiscaux de la donation temporaire d'usufruit ?

L'avantage fiscal est double pour le donateur. Tout d'abord, il ne supporte plus l'impôt sur le revenu du bien dont il a donné l'usufruit. De plus, s'il est assujéti à l'impôt sur la fortune, la valeur en pleine propriété de ce bien sort de la base taxable de son ISF.

LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE

À TRAVERS LE TEMPS

1967

LA CIDSE POUR LES PAUVRES ET LES OPPRIMÉS

En 1967, le CCFD-Terre Solidaire a participé à la création de la CIDSE, Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité, dont les 17 associations et ONG membres ont leurs actions dans plus de 118 pays et territoires à travers le monde. Le rôle de la CIDSE est de promouvoir une plus grande justice à l'échelle mondiale en faveur des pauvres et des opprimés.

En juillet dernier, les responsables de la CIDSE, dont le Vice-Président Bernard Pinaud, également Délégué Général du CCFD-Terre Solidaire, se sont réunis à Rome à l'occasion d'une conférence sur les messages de l'encyclique organisée par la CIDSE et le Conseil Pontifical Justice et Paix.



« J'AI ÉTÉ MARQUÉ PAR LE GRAND DÉSIR DE S'EN SORTIR ET LA DIGNITÉ DE LA POPULATION. »

— MONSIEUR BLAQUART (VOYAGE AU NICARAGUA)

Monseigneur Blaquart est président du Conseil national de la solidarité et évêque accompagnateur du CCFD-Terre Solidaire.

C'est pour mieux connaître les projets soutenus au Nicaragua qu'il est parti sur le terrain, à la rencontre des partenaires du CCFD-Terre Solidaire. Il était accompagné dans cette mission par Jean-Claude Sauzet, aumônier national du CCFD-Terre Solidaire.

« Pour moi », a-t-il dit à son retour, « ce voyage était une vraie découverte de l'Amérique latine. J'ai été marqué par la réalité de la pauvreté de vie, mais aussi par le grand désir de s'en sortir et la dignité de la population. Les rencontres avec les partenaires ont représenté des temps forts, notamment Puntos de Encuentro qui travaille auprès des jeunes ».



TOUT BIEN CONTRIBUE AU COMBAT CONTRE LES CAUSES PROFONDES DE LA FAIM ET DE LA PAUVRETÉ



On pense souvent à sa maison ou à un placement financier pour faire un legs ou une donation au CCFD-Terre Solidaire.

Mais le CCFD-Terre Solidaire est habilité à recevoir sous forme de legs tous types de bien, quelle que soit leur valeur : bijoux, œuvres d'art, meubles, droits d'auteur...

Nous citons en page 2 le cas de Gabrielle dont les parents détenaient une galerie d'art en Bretagne et qui, s'en étant ainsi retrouvée propriétaire, a décidé d'inclure les tableaux dans son testament en faveur du CCFD-Terre Solidaire.

Mais nous pourrions citer bien d'autres exemples de généreux

bienfaiteurs : un écrivain qui lègue ses droits d'auteur, un homme qui décide de léguer

OFFREZ L'ESPÉRANCE EN HÉRITAGE

la collection d'art qu'il avait constituée au cours de sa vie, un mari qui veut que les bijoux de son épouse, décédée avant lui, contribuent à la solidarité avec les plus pauvres...

Tout bien que vous léguerez au CCFD-Terre Solidaire est un héritage que vous offrez aux générations futures, car il contribue à leur construire un monde plus solidaire, un monde qui aura réussi à surmonter le grand défi du « bien vivre ensemble ». ■



Stéphanie DROUHIN

Responsable des libéralités, à votre écoute.

« Je répondrai à vos questions en toute confidentialité. N'hésitez pas à me demander la brochure legs en remplissant le coupon en bas de votre lettre jointe et en me le renvoyant grâce à l'enveloppe-réponse. »

Contact

Tél. : 01 44 82 81 08

Mail : s.drouhin@ccfd-terresolidaire.org

Adresse : 4, rue Jean Lantier - 75001 Paris

Directrice de la publication : Véronique Molinaro – Comité de rédaction : Élise Chiang, Stéphanie Drouhin, Véronique Molinaro – Coordination fabrication/iconographie : Mediaprism – Ont collaboré à ce numéro : Anna Benelli, Alice Champseix – Rédaction et réalisation : Mediaprism – Dépôt légal : août 2015 – ISSN : 1630-8557 – CCFD-Terre Solidaire - 4, rue Jean Lantier - 75001 Paris – Droits de reproduction réservés pour tous pays – Impression sur un support 100 % PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), contribuant à la gestion des forêts



Agissez pour le recyclage des papiers avec le CCFD-Terre Solidaire et Ecofolio.